

Troisième publication

1.

*Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **SI Thônex-Soleil F en liquidation, Genève***
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 27.08.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **09.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: SI Thônex-Soleil F en liquidation, c/o Gérard Baezner & Cie, boulevard des Philosophes 17, 1205 Genève
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'art. 745 al. 3 CO.

Mottu & van Berchem, notaires
1227 Carouge

(01162488)